PROVINCE DU QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES

Procès-verbal du

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2018-2019

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mardi 9 octobre 2018, à la salle de conférence de l'école secondaire Des Lacs, 18h15

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mélanie Cloutier	parent immeuble Ste-Cécile, présidente du CÉ
Amélie Bazin	parent immeuble Ste-Cécile
Lucie Brunette	parent immeuble La Pêche et représentante au comité EHDAA
Vicky Joanisse	parent immeuble La Pêche
Nina Di Gioacchino	parent immeuble Ste-Cécile, représentante au comité de parents
Julie Paquette	enseignante immeuble Ste-Cécile
Nadia Charron	enseignante immeuble Ste-Cécile
Julie Labelle	représentante du personnel du service de garde
Sylvie Legault	représentante du personnel de soutien
Nathalie Sarazin	enseignante immeuble La Pêche
Roxanne Isabelle	enseignante immeuble La Pêche

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Adam Gagnon directeur

ÉTAIT ABSENT

Maxime Cloutier Parent immeuble Ste-Cécile

	1. Préliminaires
	1.1 Ouverture et vérification du quorum
	Le quorum est constaté, la séance débute à 18h35. Monsieur Adam Gagnon débute la réunion.
	1.2 Nomination d'une secrétaire
CÉ # 18-19-01	***Il est proposé par Madame Amélie Bazin que Madame Pascale Labelle soit secrétaire lors des rencontres du conseil d'établissement.*** CÉ # 18-19-01 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
	1.3 Adoption de l'ordre du jour
CÉ # 18-19-02	***Il est proposé par Madame Lucie Brunette d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :*** ✓ ***Ajouter le point 2.4. Sorties scolaires*** CÉ# 18-19-02 **ADOPTÉE À L'UNANMITÉ**
	1.4 Travaux
	Monsieur Adam Gagnon informe les membres du conseil d'établissement qu'il n'y a aucune nouveauté depuis l'AGA. Il ajoute que rien n'est prévu pour le moment dû à l'incendie qu'il y a eu à l'école secondaire Mont-Bleu. Monsieur Adam Gagnon poursuit que les travaux se poursuivent pour le projet de cour d'école. Madame Mélanie Cloutier veut vérifier et faire un suivi concernant les meubles qui avaient été promis l'an dernier ainsi que les travaux (rénovations) prévus par Madame. Touria qui n'ont pas été effectués. Madame Cloutier aimerait que Madame Touria soit présente à la

	prochaine rencontre du 5 décembre.
	1.5 Question du public
	Aucune question du public
	1.6 Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2018
	Il est proposé par Madame Julie Labelle d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 5 juin 2018 tel que proposé.
	CÉ # 18-19-03 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
	1.7 Suivi du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2018
CÉ # 18-19-03	Aucun suivi
	1.8 Élection de la\ du président (e) du conseil d'établissement pour l'année 2018-2019
	Madame Julie Labelle propose Madame Mélanie Cloutier
	ÉLUE PAR ACCLAMATION CÉ # 18-19-04
	1.9 Élection du membre de la communauté (2)
	Aucune nomination
CÉ # 18-19-04	2. Décisions
	2.1 Calendrier des rencontres

CÉ # 18-19-05	Les rencontres du conseil d'établissement 2018-2019 auront lieu à la salle de conférence de l'école secondaire Des Lacs aux dates suivantes. 9 octobre 2018 à 18h15 5 décembre 2018 à 18h30 16 janvier 2019 à 18h30 27 février 2019 à 18h30 24 avril 2019 à 18h30 22 mai 2019 à 18h30 12 juin 2019 à 18h30 ***Il est proposé par Madame Vicky Joanisse d'adopter le calendrier des rencontres tel que proposé.*** CÉ # 18-19-05 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** 2.2 Règles de régie interne 2018-2019 Les règles de régie interne sont adoptées avec la modification suivante : ✓ Les rencontres auront lieu à 18h30 dorénavant. Le budget de 750.00$ alloué au conseil d'établissement sera divisé de la façon suivante : 500.00$ pour payer la secrétaire du conseil d'établissement 250.00$ pour les frais de gardiennage ou de représentation de la présidente s'il y a lieu ***Il est proposé par Madame Julie Labelle d'adopter les règles de régie interne 2018-2019 avec les modifications énumérées plus haut.*** CÉ # 18-19-05 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** 2.3 Convention de gestion Monsieur Adam Gagnon présente la convention de gestion au conseil d'établissement. À la page 7, dans la section « Moyens (ressources allouées par l'école) » de

CÉ # 18-19-05	l'objectif 1 le point « Soutien TES en classe aux 2e et 3e cycles pour assurer la mise en place d'interventions au 2e palier par les enseignantes ; » doit être retiré. ***Il est proposé par Madame Vicky Joanisse d'adopter la convention de gestion avec les modifications décrites plus haut.*** CÉ # 18-19-06 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** 2.4 Sorties Scolaires Madame Nathalie Sarazin propose une activité qui s'adresse au 3e cycle (5ième année). L'ajout serait une visite au musée des sciences et des technologies en AM et d'une partie de quilles en PM. Cette activité aurait lieu en novembre au coût de 15.17$\élève + les frais d'autobus soit 20.00$\élève. Les frais reliés à cette sortie seront pris dans la mesure « école inspirante ». ***Il est proposé par Madame Vicky Joanisse d'adopter cette sortie scolaire tel que présentée*** CÉ # 18-19-07 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
CÉ # 18-19-06	3. Informations 3.1 Courrier reçu Aucun courrier reçu 3.2 Pratique de feu et du code blanc

	Monsieur Adam Gagnon informe les membres du conseil d'établissement que les pratiques se sont bien déroulée. Il y a seulement un petit problème de communication avec l'intercom.
CÉ # 18-19-07	**3.3 Photos scolaires** Monsieur Adam Gagnon informe les membres du conseil d'établissement que les photos scolaires auront lieu le 12 octobre prochain dans les 2 immeubles. **3.4 Orientation** Monsieur Adam Gagnon explique aux membres du conseil d'établissement que les élèves du 3e cycle auront du contenu en orientation pour une 2ième année. **3.5 Vaccination** Les élèves de 4e année ont été vaccinés le 4 octobre dernier. **3.6 Éducation à la sexualité** Monsieur Adam Gagnon informe les membres du conseil que la 1ère année du programme d'éducation à la sexualité est obligatoire. L'obligation est de 5 heures au préscolaire et 10 heures au primaire. Pour le moment, le personnel est en adaptation et en formation sur le sujet. Les cours seront présentés aux élèves en 2ième moitié de l'année. Précision : les enseignants ne sont pas dans l'obligation de présenter cette matière aux élèves. Toutefois, les élèves doivent recevoir cette matière. **3.7 Projet éducatif** Monsieur Adam Gagnon explique que le comité qui travaille présentement sur le projet éducatif doit recruter un parent. Madame Vicky Joanisse accepte de se joindre au comité.

4. Varia

Aucun varia

5. Messages

5.1 Mot du représentant au comité de parents

Madame Nina Dioacchino

Madame Nina Dioacchino informe les membres du conseil d'établissement qu'il y a eu lors de la dernière rencontre du comité de parents la présentation d calendrier scolaire 2019-2020. Elle demande aux membres du conseil de lui transmettre, par courriel, leurs commentaires et\ou suggestions avant mardi prochain (pour la prochaine rencontre).

5.2 Mot de la présidente

Madame Mélanie Cloutier

Madame Mélanie Cloutier remercie les membres du conseil d'établissement pour leur confiance encore cette année. Elle invite les membres à ne pas hésiter s'ils ont des questions.

5.3 Mot du directeur

Monsieur Adam Gagnon

Monsieur Adam Gagnon explique que les nouvelles mesures arrivent plus

tard que prévu ce qui entraîne certaines difficultés dans l'engagement du personnel.

Monsieur Gagnon ajout qu'il est heureux de participer à cette rencontre du conseil d'établissement en tant que Directeur de l'école Au Cœur des Collines de façon officielle.

5.4 Mot du personnel

Mesdames Julie Paquette et Nadia Charron

Mesdames Julie Paquette et Nadia Charron expliquent aux membres du conseil d'établissement que les élèves de l'immeuble Ste-Cécile ont été accueillis sous le thème des pirates et qu'ils ont bien appréciés.

Les élèves ont aussi reçu la troupe de théâtre « Tortue Berlue ». Un beau spectacle pour les élèves du préscolaire et du 1er cycle. Les enfants ont bien aimés.

À la fin novembre, les élèves auront la visite de « Violon dingue » pour l'occasion de Noël.

Mesdames Nathalie Sarazin, Roxanne Isabelle et Milie Gauvreau

Mesdames Nathalie Sarazin et Roxanne Isabelle explique que les élèves de l'immeuble La Pêche ont eu un Bar-B-Q pour la rentrée. Plusieurs parents ont participés c'était bien agréable.

La course ACDC a aussi eu lieu et c'était super!

À venir : la fête de l'Halloween. Il y aura un concours de costumes et les élèves devront décorer les portes de leur classe pour l'occasion.

5.5 Mot de la technicienne en service de garde

Madame Julie Labelle

Madame Julie Labelle présente aux membres du conseil d'établissement. les activités qui se dérouleront lors des prochaines journées pédagogiques.

5.6 Mot des parents

XXXXXXXXXXXX

	Les parents présent à la réunion remercient les enseignantes pour leur participation au conseil d'établissement et les félicitent pour la rentrée scolaire 2018-2019 5.7. Mot de la représentante de l'OPP **Madame Amélie Bazin** Madame Amélie Bazin demande à Monsieur Adam Gagnon si une date a déjà été déterminée pour les structures gonflables de juin prochain (2019). Une vérification sera faites auprès des enseignants pour voir si le 13 juin 2019 pourrait être retenu pour cette fête attendue de tous. Le premier dîner pizza aura lieu le 2 novembre 2018. Le conseil d'établissement échange concernant les « desserts » qui accompagneront les dîners pizza. 5.8. Mot des membres de la communauté 5.9. Mot de la représentante du comité EHDAA **Madame Lucie Brunette** Madame Lucie Brunette informe les membres du conseil que la prochaine rencontre du comité EHDAA aura lieu la semaine prochaine. 6. Date de la prochaine réunion La prochaine rencontre aura lieu le 5 décembre 2018 à 18h30 7 . Levée de l'assemblée *Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Vicky Joanisse que la séance soit levée à 20h30.*

	CÉ # 17-18-39 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** Mélanie Cloutier Présidente Adam Gagnon Directeur Pascale Labelle Secrétaire de réunion